

Bilan général de la commune d'Usseau sur le dispositif TVB-communes et sa mise en œuvre

Atouts et contraintes pour la commune

Bénéfices

Le projet :

Certaines actions telle que la création du verger patrimonial auraient été mises en œuvre par la commune sans le soutien du dispositif TVB. Mais c'est bien ce dernier qui a permis de fédérer et de mettre de la cohérence entre les différentes actions en faveur de la biodiversité.

Biodiversité :

Les bénéfices pour la biodiversité seront à qualifier et à quantifier sur la durée. Dans certaines zones en gestion différenciée du château, il est d'ores et déjà constaté que des orchidées poussent de nouveau.

Acteurs en relation :

Les partenariats avec les associations permettent un élargissement des connaissances. De plus, la démarche TVB et la mise en valeur du patrimoine naturel autour du château ont suscité l'intérêt d'autres acteurs tels que les Arboristes-Grimpeurs. Cela a abouti à la mise en place d'un nouveau partenariat, la commune ayant ouvert un espace pour une utilisation dans le cadre de leurs activités (cours sur la taille des arbres par exemple).

De plus, les contacts établis lors de la participation de la commune aux réunions organisées par la Région dans le cadre du dispositif ont permis à la commune d'obtenir des informations très utiles pour d'autres actions (acquisition de parcelles par convention avec la SAFER par la commune pour les protéger et les intégrer à la TVB communale).

Valorisation du travail :

L'agent municipal en charge de l'entretien des Espaces verts est affecté en quasi permanence au suivi et à la réalisation des actions du dispositif TVB. Il s'est beaucoup impliqué dans ces actions et dans la mise en place de la gestion différenciée incluant le suivi de différentes formations. Les actions mises en place ont valorisé son travail.

Cadre de vie :

Un regain de fréquentation des espaces réaménagés dans le cadre plan de gestion du refuge LPO du secteur du château est constaté, le circuit créé attire du monde. Ils sont fréquentés par des promeneurs qui s'intéressent et posent des questions, des parents d'élèves avec leurs enfants qui ont participé aux plantations du verger et qui reviennent suivre l'évolution du site. Peut-être y a-t-il une prise de conscience de l'intérêt de ces espaces et de la dynamique qui les anime.

Facteurs de réussite

L'aide financière accordée dans le cadre du dispositif est essentielle pour une petite commune comme Taillebourg.

La réussite tient également à la volonté politique régionale et municipale et à la prise en compte et l'appropriation des activités liées aux actions et au projet par les enseignants, le personnel périscolaire et les agents municipaux.

Difficultés rencontrés

Dans le cadre de la mise en place d'une gestion différenciée des espaces et d'une action plus globale de mise en valeur du patrimoine naturel du parc du château, la commune a été confrontée à la réticence des utilisateurs habituels et réguliers des espaces (associations, administrés) à ces nouvelles pratiques. Les utilisateurs « historiques » ayant perdu les repères d'un parc « à la française » et des surfaces plus conséquentes d'évolution pour leurs activités (terrains de jeux, promenades, spectacles, mariages en plein air, etc.). La commune indique qu'un effort d'information et de communication aurait été nécessaire pour éviter ces réactions négatives.

Ce besoin de mise en place de communication adaptée demande un temps qu'il est parfois difficile d'investir avec les faibles moyens des petites communes.

Perspectives

La municipalité s'appuie sur les atouts de son patrimoine exceptionnel pour remettre en symbiose, patrimoine historique, qualité environnementale et fonction touristique.

Les actions engagées vont se poursuivre (information et sensibilisation du public, gestion environnementale du site du château désormais Refuge LPO).

La révision du PLU communal est en cours, la prise en compte des enjeux de biodiversité et de continuités écologiques sont en cours d'intégration dans le règlement et le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PADD). Des mesures de protection des réservoirs et des corridors biologiques sont d'ores et déjà actées dans le nouveau PADD. Dans ce cadre, la commune a engagé une procédure d'acquisition des parcelles de milieux humides en bords de Charente afin de les préserver.

La commune a également répondu positivement à une proposition de la LPO en janvier 2017 visant à accompagner la commune sur l'appropriation et la prise en compte des enjeux de la biodiversité en s'appuyant notamment sur la définition de la TVB au sein du territoire. Cet accompagnement aura pour objectifs l'acquisition de connaissances naturalistes actualisées, le partage des connaissances et des enjeux naturalistes avec les élus et les citoyens, la création de nouveaux maillons de TVB via la création de Refuge LPO.

A cette dynamique engagée autour d'actions en faveur de la biodiversité, se sont greffées d'autres projets en faveur de l'environnement. La commune s'est engagée dans le projet « 1000 écoles contre le gaspillage alimentaire » dans lequel un atelier compost sera animé par Cyclad. Le compost de la cantine scolaire viendra enrichir le sol du verger patrimonial.

La commune projette sur du long terme de créer un jardin médiéval au pied de l'ancienne tour du château.

Par ailleurs, la commune se dit être ouverte à toutes propositions extérieures s'identifiant par une approche écologique d'un événement, d'une activité, d'un partenariat.

Personne à contacter pour plus de précisions sur ces actions

Pierre TEXIER, maire de Taillebourg
Nadine GANTHY, membre de la commission Patrimoine de la commune
Téléphone : 05 46 91 71 20 (secrétariat)
Mail : taillebourg@mairie17.com